



## 5.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 18 décembre dernier.

*Restructuration administrative.* M. Quirion souligne la qualité de la relève à la direction de l'administration, du service des finances et du service de la planification et de la performance. Il remercie Mme Karine Assal, M. David Côté et Mme Élisabeth Garin pour leur contribution et fait part de sa satisfaction, ainsi que celle de M. Renaldo Battista, directeur scientifique, quant à la qualité du soutien de leurs équipes.

*Remaniement ministériel.* Mme Dominique Anglade a été nommée, en janvier 2016, ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation. La recherche et l'innovation sont à nouveau réunies au sein de ce ministère. [REDACTED]

art. 35, 37 LAI  
art. 48 LAI MEIE

*Budget des FRQ.* M. Quirion rappelle que les crédits des FRQ pour 2016-2017 sont similaires à ceux de l'année précédente. Il souligne le réinvestissement en recherche du nouveau gouvernement fédéral, une tendance à la hausse qui s'observe aussi aux États-Unis, en Europe et en Chine. [REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

À cet égard, il a formé un nouveau groupe de travail avec les directeurs scientifiques et la directrice de l'administration pour préparer le budget 2017-2018 des FRQ. Une première rencontre, dont M. Quirion résume les grandes lignes, a eu lieu avec M. Jocelin Dumas, sous-ministre du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), et Mme Marie-Josée Blais, sous-ministre adjointe. [REDACTED]

Art. 22, 35 et 37 LAI

*Participation à la table des sous-ministres.* À l'invitation de M. Roberto Iglesias, secrétaire général du Conseil exécutif, le scientifique en chef participera à la table des sous-ministres à compter de mai 2016. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

*Accès aux bases de données gouvernementales.* Mme Rita de Santis a succédé à M. Fournier au poste de ministre responsable de l'Accès à l'information. [REDACTED]

art. 35, 37 LAI  
art. 9 Charte des droits et libertés de la personne

*Mission gouvernementale en Chine.* M. Quirion a participé, en mars dernier, à la mission en Chine de Mme Christine St-Pierre, ministre des Relations internationales et de la Francophonie, pour l'ouverture d'une nouvelle représentation commerciale à Qingdao. [REDACTED]

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

*Déjeuner scientifique à l'Assemblée nationale.* M. Quirion souligne le succès du déjeuner scientifique des FRQ, le 16 mars dernier, qui portait sur la technologie CRISPR, à la suggestion du groupe de députés dirigé par M. Pierre Reid. Trois chercheurs invités ont présenté la découverte, son potentiel pour traiter les maladies héréditaires et les dimensions éthiques et réglementaires. Au total, 24 élus des différents partis politiques ont participé à cette activité, dont la ministre Anglade, et la période d'échanges entre les chercheurs et les députés a été très appréciée de part et d'autre.

*Présence de chercheurs canadiens aux prix Internationaux.* Le scientifique en chef et les directeurs scientifiques ont participé, le 18 mars dernier, à une réunion du comité présidé par le gouverneur général du Canada afin d'accroître le nombre de chercheurs canadiens aux prix d'excellence internationale. Pour le Québec, l'Université McGill et l'Université de Montréal y étaient notamment représentées. M. Quirion souligne l'importance pour les universités québécoises de proposer la candidature de leurs chercheurs aux prix québécois, canadiens et internationaux. [REDACTED]

Art. 35, 37, 53 et 54 LAI

*Colloque et exposition agricole.* Mme Denise Pérusse, conseillère stratégique aux initiatives intersectorielles, présente l'activité qui se déroulera les 11 et 12 mai prochains dans le cadre du congrès de l'Acfas. Cette activité est la première d'une série d'événements qui se dérouleront à travers le Québec. Un communiqué a été diffusé hier.

*Visite alternée du premier ministre de la France au Québec.* M. Quirion fait part de la visite de M. Manuel Vals, premier ministre de la France, les 16 et 17 juin prochains. Il s'arrêtera notamment à Rimouski pour le lancement de l'Institut France-Québec pour la coopération scientifique en appui au secteur maritime. Les Fonds souhaitent organiser des événements en périphérie de cette visite.

*Partenariats avec les musées.* M. Quirion invite les membres du CA à visiter l'exposition sur les nanotechnologies du Musée de la civilisation du Québec, dont les FRQ et Prima Québec sont partenaires.

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

*Nominations au CA.* La proposition de candidatures pour les nominations au CA a été transmise à la ministre qui devrait la soumettre d'ici peu au conseil des ministres.

#### 5.1 Rapport du comité intersectoriel étudiant des FRQ

Mme Marie-Pierre Cossette, présidente du comité intersectoriel étudiant, présente le rapport d'activités du comité (DOC.2016-CA29-5.1). Elle mentionne que les efforts du comité ont porté essentiellement sur l'organisation du comité et remercie M. Pierre Prémont, secrétaire du CA, et Mme Deschênes pour leur soutien dans la rédaction des règlements généraux du comité. Mme Cossette souligne la nomination de deux nouveaux membres au sein du comité.

art. 35 et 37 LAI

Elle annonce ensuite que la consultation annuelle du comité intersectoriel étudiant sera désormais intégrée à la programmation des Journées de la relève Acfas-FRQ. Enfin, Mme Cossette présente les grands dossiers étudiés par le comité, à savoir l'harmonisation des règles des programmes, l'implication étudiante sur les instances décisionnelles des regroupements de recherche, la relance du boursier, ainsi que la recherche collégiale.

M. Quirion souligne la qualité du travail du comité intersectoriel étudiant et les en remercie.

art. 35, 37 et 48 (MEES) LAI

#### 6.0 Rapport du directeur scientifique

Le directeur scientifique du FRQS, M. Renaldo Battista, présente ses principales activités depuis le 18 décembre 2015.

*Modernisation du programme des centres et instituts.* M. Battista détaille la composition du comité interne mis sur pied pour la révision de ce programme. Un échéancier est en préparation et la révision portera notamment sur les critères et le mode d'évaluation, l'analyse de la performance et l'allocation de la subvention.

art. 22, 35 et 37 LAI

*Table de la recherche en appui au Comité de gestion du réseau.* M. Luc Castonguay précise

art. 48 MSSS

*Révision de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS).*

art. 35 et 37 LAI

*Financement d'infrastructures par le fédéral.*

art. 35 et 37 LAI

*Modernisation du programme des Réseaux thématiques.* La révision du programme est pratiquement complétée en vue de lancer le programme en juillet (suivi au point 9.0). M. Battista remercie l'équipe des Fonds, les membres du CA et les experts qui ont participé à la révision du programme.

*Unité SOUTIEN de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP).* M. Battista rappelle que l'Unité bénéficie

art. 22, 35, 37 et 48 (MSSS) LAI

*Chantiers des sciences de la vie.* [REDACTED] art. 35 et 37 LAI  
 [REDACTED]

*Projets intersectoriels.* [REDACTED] art. 35 et 37 LAI  
 [REDACTED]  
 [REDACTED]  
 [REDACTED]

*Oncopole recherche et innovation en cancer.* M. Battista rappelle que ce projet de collaboration public-privé avec Merck fait suite à la conférence BIO de juin 2015. [REDACTED] art. 20, 22, 23-24, 35 et 37 LAI  
 [REDACTED]  
 [REDACTED]  
 [REDACTED]

**7.0 Rapport du comité de gouvernance**

**7.1 Suivi de la réunion du 16 mars 2016**

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 16 mars dernier (DOC.2016-CA29-7.1). Tous les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance, excepté l'évaluation du fonctionnement du conseil d'administration qui sera discutée en juin 2016.

**7.2 Plan d'action annuel 2016-2017**

Mme Garin rappelle que le Plan d'action 2016-2017 (DOC.2016-CA29-7.2-B) est en lien avec le budget du point 8.0 de la présente séance. Le tableau sommaire des résultats du plan stratégique 2014-2017 (DOC.2016-CA29-7.2-A), avec les résultats provisoires 2015-2016 et les projections 2016-2017, situe la contribution du plan d'action annuel dans la réalisation du plan triennal du Fonds. Mme Garin souligne l'effort de synthèse réalisé cette année. Mme Josée Aubin, analyste à la gestion et à la planification stratégiques, expose les grandes lignes du plan d'action et apporte des explications quant à l'atteinte des cibles stratégiques en 2016-2017.

Les membres du conseil demandent des précisions sur quelques actions et sont satisfaits des réponses. [REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Plan d'action 2016-2017 du Fonds de recherche du Québec – Santé avec les modifications suivantes ( **réso-2016-CA29-7.2-R110**) :

Art. 35 LAI

[REDACTED]  
 [REDACTED]

art. 35 LAI

**7.3 Plan d'action de développement durable 2016-2020**

Mme Garin présente le Plan d'action de développement durable 2016-2020 du Fonds (DOC.2016-CA29-7.3). Elle précise que les actions prévues permettront au Fonds de progresser dans l'intégration des principes de développement durable. Mme Fanny Eugène, coordonnatrice du développement durable pour les trois Fonds, qui se joint à la séance pour ce point, expose les grandes lignes de ce plan qui est en continuité avec le plan précédent. Elle présente notamment les actions visant à soutenir et mettre en valeur la recherche en développement durable.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Plan d'action de développement durable 2016-2020 du Fonds de recherche du Québec – Santé ( **réso-2016-CA29-7.3-R111**).

Art. 35 LAI

**8.0 Rapport du comité d'audit**

**8.1 Suivi de la réunion du 5 avril 2016**

Le président du comité d'audit, M. Simon Racine, fait le suivi de la dernière réunion du comité qui portait sur les points à l'ordre du jour de la présente séance, le plan d'audit des états financiers par le Vérificateur général du Québec, ainsi que sur la gestion d'un cas de manquement à la conduite responsable en recherche, dont le comité s'est dit satisfait.

8.2 Scénarios budgétaires 2016-2017

██████████ *quitte la salle pour ce point.* art. 35, 53-54 LAI

M. David Coté, directeur du service des finances, présente les scénarios budgétaires décrits au document (DOC.2016-CA29-8.2). Il indique que les budgets pour les programmes intersectoriels sont mis en évidence dans les documents et détaille chacun des éléments suivants :

- 8.2.1 État des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2016-2017
- 8.2.2 Répartition de la subvention gouvernementale 2016-2017
- 8.2.3 Budget et attributions des programmes de subventions pour l'exercice 2016-2017
- 8.2.4 Budget et attributions des programmes de bourses pour l'exercice 2016-2017
- 8.2.5 Budget et attributions des programmes de chercheurs boursiers pour l'exercice 2016-2017
- 8.2.6 Budget de fonctionnement, paramètres et taux de répartition des dépenses des services partagée entre le Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2016-2017
- 8.2.7 État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2016-2017

Les membres du CA demandent des précisions sur ces différents points et sont satisfaits des explications reçues. Ils conviennent d'adopter en bloc les résolutions relatives aux scénarios budgétaires.

SUR LA PROPOSITION DE ██████████ APPUYÉE PAR ██████████, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ Art. 35 LAI  
d'adopter les résolutions relatives à :

- l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2016-2017 (rés-2016-CA29-8.2.1-R112);
- l'approbation de la répartition de la subvention gouvernementale 2016-2017 (rés-2016-CA29-8.2.2-R113);
- l'approbation du budget et des attributions des programmes de bourses de formation pour l'exercice 2016-2017 (rés-2016-CA29-8.2.3-R114);
- l'approbation du budget et des attributions des programmes de subventions pour l'exercice 2016-2017 (rés-2016-CA29-8.2.4-R115);
- l'approbation du budget et des attributions des programmes de chercheurs boursiers pour l'exercice 2016-2017 (rés-2016-CA29-8.2.5-R116);
- l'approbation du budget de fonctionnement, des paramètres et des taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2016-2017 (rés-2016-CA29-8.2.6-R117);
- l'État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2016-2017 (rés-2016-CA29-8.2.7-R118).

██████████  
██████████  
██████████  
██████████

Art. 22, 35 et 37 LAI

██████████  
██████████  
██████████  
██████████  
██████████

Art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

██████████  
██████████  
██████████

8.3 Gestion des risques

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, invite Mme Marie-Eve Drouin, coordonnatrice de la gestion intégrée des risques, qui se joint à la séance pour ce point, à présenter la mise à jour des fiches de risques pour 2016-2017. Mme Drouin souligne les changements apportés à la démarche pour rendre le processus plus flexible. Elle présente les principaux ajustements au profil de risques qui tiennent compte de l'évolution du contexte et des actions du Fonds (DOC.2016-CA29-8.3-A).

██████████

art. 22, 35 et 37 LAI

9.0 Rencontre avec M. Alain Beaudet, président des IRSC

M. Rémi Quirion souhaite la bienvenue à M. Alain Beaudet, président des IRSC, et à M. Michel Perron, vice-président, Portefeuille des affaires extérieures et développement d'entreprise.

Contexte budgétaire fédéral et financement des IRSC.

[Redacted text block]

art. 23-24 LAI

Situation des jeunes chercheurs.

[Redacted text block]

art. 23-24 LAI

[Redacted text block]

art. 23-24 et 35 LAI

Changement à la programmation des IRSC.

[Redacted text block]

art. 23-24 LAI

Réforme de l'évaluation par les pairs.

[Redacted text block]

art. 23-24 LAI

SRAP.

[Redacted text block]

art. 23-24 LAI

Programmes en santé mondiale. E

[Redacted text block]

art. 23-24 et 35 LAI

Prix d'excellence Feuille d'or des IRSC.

[Redacted text block]

art. 23-24

art. 35 et 37 LAI

9.0 Rapport du comité des programmes

9.1 Suivi de la réunion du 11 février 2016

M. Battista fait un suivi de la réunion du 11 février dernier (DOC.2016-CA29-9.1-A). Il fait part de l'état d'avancement du guide de gestion et de gouvernance des réseaux thématiques, qui sera présenté au prochain CA, et de la réflexion sur les indicateurs aux fins de suivi et de reddition pour les réseaux (DOC.2016-CA29-9.1-B).

9.2 Suivi de la réunion du 23 mars 2016

M. Battista fait un suivi de la réunion du comité des programmes du 23 mars dernier.

9.3 Nomination du directeur du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR)

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTED] APPUYÉE PAR [REDACTED] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation de la nomination de M. Daniel Bourbonnais à titre de directeur du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR) (rés. 2016-CA29-9.3-R119).

Art. 35 LAI

9.4 Centres de recherches évalués en 2015-2016

M. Battista indique que trois centres de recherche ont été évalués cette année (DOC.2016-CA29-9.4) : le Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et Intégration sociale et le Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de l'Université de Montréal. [REDACTED]

art. 48 LAI HMR, CHUM et ULAVAL

Art. 20, 22, 35 et 37 LAI

10.0 Scénarios budgétaires 2017-2020

M. Quirion précise que le service des finances a travaillé sur des prévisions budgétaires pluriannuelles basées sur un scénario de crédits stables et il en remercie l'équipe.

Art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

art. 35 LAI

[REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

M. Quirion remercie les membres du CA pour cette discussion.

**11.0 Rapport du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique**

**11.1 Suivi de la réunion des trois Fonds du 12 février 2016**

Mme Mylène Deschênes fait le suivi de la réunion des comités d'éthique des trois Fonds qui a eu lieu le 12 février dernier, en l'absence du président du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique (DOC.2016-CA29-11.1).

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

**11.2 Énoncé de principes sur l'évaluation des impacts environnementaux de la recherche**

Mme Deschênes présente le projet d'énoncé de principes, porté par le FRQNT mais s'appliquant aux trois Fonds, qui vise à sensibiliser des chercheurs aux lois en vigueur et à baliser l'autodéclaration des risques environnementaux de leur recherche (DOC.2016-CA29-11.2).

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED]

**11.3 Libre accès**

Mme Deschênes rappelle l'objectif des FRQ d'adopter une politique de libre accès aux résultats de recherche d'ici la fin de l'année. Une première version arrimée aux conseils de recherche du Canada a été élaborée à l'interne.

art. 23-24, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

**12.0 Suivi des activités du service des communications et de la mobilisation des connaissances**

M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 18 décembre 2015 (DOC.2016-CA29-12.0) ainsi que sur celles en préparation d'ici juin, en particulier : le lancement du nouveau site Web du scientifique en chef, la préparation d'un cahier spécial sur les collaborations franco-québécoises dans la revue *Sciences et avenir*, ainsi qu'une activité de lancement des projets de recherche financés dans le cadre du programme bilatéral de recherche collaborative Québec-Flandre.

**13.0 Rapport de la directrice de l'administration**

Mme Karline Assal, directrice de l'administration, présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 18 décembre 2015 (DOC.2016-CA29-13.0).

**13.1 Suivi de la stratégie de mesure de l'impact de la recherche**

Mme Garin fait le point sur la démarche de validation de la stratégie de mesure d'impact. Elle précise que le document présentant les retombées du programme Actions concertées du FROSC sera déposé à la séance de juin.

Mme Aubin, coordonnatrice de ce dossier, présente les faits saillants des retombées du programme Bourses de carrière (DOC.2016-CA29-13.1).

art. 22, 35, 37 et 39 LAI

[REDACTED]

13.2 Plan d'effectifs 2016-2017 (Huis clos)

Mme Nadia Gauthier, directrice du service des ressources humaines, présente le plan d'effectifs à huis clos.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation du Plan d'effectifs 2016-2017 du Fonds de recherche du Québec – Santé (résol-2016-CA29-13.2-R120). Art. 35 LAI

14.0 Évaluation du scientifique en chef pour son renouvellement (Huis clos)

Discussion à huis clos

15.0 Affaires diverses : Aucune

16.0 Dépôt de document(s) : Aucun

17.0 Prochaine séance : 21 juin 2016 à Québec

18.0 Levée de la séance : La séance est levée à 16 h 30.

[REDACTÉ]

Rémi Quirry, président  
18 mai 2016

[REDACTÉ]

Pierre Prémont, secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

29<sup>e</sup> séance régulière tenue le 13 avril 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA29-7.2-R110**

relative à l'approbation du Plan d'action 2016-2017 du Fonds de recherche du Québec – Santé

---

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie précise que le Fonds doit, au début de chaque année financière et à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi;

ATTENDU QUE le Plan d'action 2016-2017 concrétise la troisième année du Plan stratégique 2014-2017 adopté par le conseil d'administration à la séance du 18 décembre 2013 (résolution 2013-CA17-9.0-R51);

ATTENDU les scénarios budgétaires 2016-2017 présentés à la présente séance;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver le Plan d'action 2016-2017 du Fonds de recherche du Québec – Santé, joint à la présente résolution (ANNEXE 2016-CA29-7.2-R110), sous réserve de l'approbation des scénarios budgétaires 2016-2017 à la présente séance, du dépôt final des crédits alloués au Fonds pour l'exercice 2016-2017 et de leur approbation par l'Assemblée nationale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Art. 53 et 54 LAI

  
Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

29<sup>e</sup> séance régulière tenue le 13 avril 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA29-7.3-R111**

relative à l'approbation du Plan d'action de développement durable 2016-2020 du Fonds de recherche du Québec – Santé

---

ATTENDU l'adoption de la Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 qui prend effet le 28 octobre 2015;

ATTENDU QUE l'article 15 de la Loi sur le développement durable précise que chaque ministère ou organisme de l'administration québécoise doit identifier les objectifs particuliers qu'il entend poursuivre pour contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie gouvernementale de développement ainsi que les activités ou les interventions qu'il prévoit réaliser à cette fin;

ATTENDU QUE le plan d'action de développement durable soit rendu public au plus tard le 31 mars 2016 par ces ministères et organismes;

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration exerce tous les pouvoirs dont le Fonds est investi par la Loi;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver le Plan d'action de développement durable 2016-2020 du Fonds de recherche du Québec – Santé, joint à la présente résolution (ANNEXE 2016-CA29-7.3-R111).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

29<sup>e</sup> séance régulière tenue le 13 avril 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA29-8.2.1-R112**  
relative à l'État des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2016-2017

---

ATTENDU que l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre le budget de fonctionnement et le budget de transfert;

ATTENDU les précisions données en séance concernant l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2016-2017;

ATTENDU l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, l'état des résultats et de l'excédent cumulé pour l'exercice 2016-2017, conformément au document 2016-CA29-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

29<sup>e</sup> séance régulière tenue le 13 avril 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA29-8.2.2-R113**

relative à l'adoption de la répartition de la subvention gouvernementale 2016-2017

---

ATTENDU QUE l'article 43 de Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir la subvention gouvernementale entre le budget de fonctionnement et le budget de transfert;

ATTENDU le projet de répartition de la subvention gouvernementale 2016-2017 présenté aux membres du conseil d'administration (DOC.2016-CA29-8.2);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, la répartition de la subvention gouvernementale 2016-2017 qui suit :

|                            |                      |
|----------------------------|----------------------|
| Budget de fonctionnement : | 4 685 816 \$         |
| Budget de transfert :      | 72 961 284 \$        |
| Total :                    | <u>77 647 100 \$</u> |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Pierre Tremont  
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

29<sup>e</sup> séance régulière tenue le 13 avril 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA29-8.2.3-R114**

relative à l'adoption du budget des programmes de bourses et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2016-2017

---

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre le budget de fonctionnement et le budget de transfert;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2016-2017 présentés au conseil d'administration (DOC.2016-CA29-8.2);

ATTENDU la répartition de la subvention gouvernementale 2016-2017 adoptée par le conseil d'administration (résolution 2016-CA29-8.2.2-R113);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget des programmes de bourses et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2016-2017, conformément au document 2016-CA29-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Art. 53 et 54 LAI

  
Pierre Premont  
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

26<sup>e</sup> séance régulière tenue le 13 avril 2016

---

RÉSOLUTION 2016-CA29-8.2.4-R115

relative à l'adoption du budget et attributions des programmes de subventions pour l'exercice 2016-2017

---

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre le budget de fonctionnement et le budget de transfert;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2016-2017 présentés au conseil d'administration (DOC.2016-CA29-8.2);

ATTENDU la répartition de la subvention gouvernementale 2016-2017 adoptée par le conseil d'administration (résolution 2016-CA29-8.2.2-R113);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget des programmes de subventions et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2016-2017, conformément au document 2016-CA29-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Art. 53 et 54 LAI

  
Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

26<sup>e</sup> séance régulière tenue le 13 avril 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA29-8.2.5-R116**

relative à l'adoption du budget et attributions des programmes de chercheurs boursiers pour l'exercice 2016-2017

---

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre le budget de fonctionnement et le budget de transfert;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2016-2017 présentés au conseil d'administration (DOC.2016-CA29-8.2);

ATTENDU la répartition de la subvention gouvernementale 2016-2017 adoptée par le conseil d'administration (résolution 2016-CA29-8.2.2-R113);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, le budget des programmes de chercheurs boursiers et les attributions s'y rapportant pour l'exercice 2016-2017, conformément au document 2016-CA29-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Art. 53 et 54 LAI

  
Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

26<sup>e</sup> séance régulière tenue le 13 avril 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA29-8.2.6-R117**

relative à l'adoption du budget de fonctionnement, les paramètres et les taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2016-2017

---

ATTENDU QUE l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre le budget de fonctionnement et le budget de transfert;

ATTENDU les scénarios budgétaires 2016-2017 présentés au conseil d'administration (DOC.2016-CA29-8.2);

ATTENDU la répartition de la subvention gouvernementale 2016-2017 adoptée par le conseil d'administration (résolution 2016-CA29-8.2.2-R113);

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale:

- a) le budget de fonctionnement pour l'exercice 2016-2017, conformément au document 2016-CA29-8.2;
- b) les paramètres et les taux de répartition des dépenses des services partagés entre les Fonds de recherche du Québec, pour l'exercice 2016-2017, conformément au document 2016-CA29-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Art. 53 et 54 LAI

  
Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

29<sup>e</sup> séance régulière tenue le 13 avril 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA29-8.2.7-R118**

relative à l'État de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2016-2017

---

ATTENDU que l'article 43 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds de recherche du Québec – Santé doit, au début de chaque année financière, à la date que fixe le ministre, lui transmettre pour approbation les prévisions budgétaires pour l'année concernée, accompagnées de la liste des activités prévues pour cette même année;

ATTENDU QUE, à la suite d'une décision du Conseil du trésor, il revient au conseil d'administration du Fonds de répartir l'enveloppe gouvernementale entre le budget de fonctionnement et le budget de transfert;

ATTENDU les précisions données en séance concernant l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2016-2017;

ATTENDU l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, sous réserve du dépôt final des crédits et de leur approbation par l'Assemblée nationale, l'état de la variation des actifs financiers nets pour l'exercice 2016-2017, conformément au document 2015-CA29-8.2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

29<sup>e</sup> séance régulière tenue le 13 avril 2016

---

RÉSOLUTION 2016-CA29-9.3-R119

relative à la nomination du directeur du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation (REPAR)

---

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du directeur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer M. Daniel Bourbonnais directeur du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de M. Daniel Bourbonnais directeur du Réseau provincial de recherche en adaptation-réadaptation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

26<sup>e</sup> séance régulière tenue le 13 avril 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA26-13.2-R120**

relative à l'adoption du Plan d'effectifs 2016-2017 du Fonds de recherche du Québec – Santé (Huis clos)

---

ATTENDU QUE le premier alinéa de l'article 38 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, stipule que les membres du personnel du Fonds sont nommés selon le plan d'effectifs;

ATTENDU QUE le Plan d'effectifs 2016-2017 déposé en séance comporte le nombre et la répartition des effectifs du Fonds de recherche du Québec – Santé ainsi que les organigrammes du Bureau du scientifique en chef et de la Direction scientifique du FRQS;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Plan d'effectifs 2016-2017 du Fonds de recherche du Québec – Santé, conformément au document déposé en séance (ANNEXE 2016-CA29-13.2-R120).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la trentième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Québec le mardi 21 juin 2016.

Séance  
ORDINAIRE  
2016-CA30

**MEMBRES PRÉSENTS**

Rémi QUIRION  
Renaldo BATTISTA  
Marie-Pierre COSSETTE  
Diane CÔTÉ  
Anne FORTIN  
Louis GENDRON  
Béatrice GODARD  
Gilles HUDON  
Vassilios PAPADOPOULOS  
Barbara PAPADOPOULOU  
Hélène PAYETTE  
Simon RACINE

**MEMBRES ABSENTS**

Louis BEAULIEU  
Martin GODBOUT

**MEMBRES OBSERVATEURS**

Marie-Josée BLAIS, MESJ  
Luc CASTONGUAY, MSSS

**SECRÉTAIRE DU CA**

Pierre PRÉMONT

**PERSONNES CONVOQUÉES**

Karine ASSAL  
Josée AUBIN  
David CÔTÉ  
Mylène DESCHÊNES  
Anne-Cécile DESFAITS  
Michelle DUBUC  
Marc DUGUAY  
Élisabeth GARIN  
Nadia GAUTHIER  
Louise POISSANT  
Denise PÉRUSSE  
Annabel SEYLLER

### 1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la trentième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). Il souhaite la bienvenue à Mme Louise Poissant, directrice scientifique du Fonds Société et culture, qui se joint à la séance en tant qu'observatrice. La séance débute à 9 h 45 et il y a quorum.

#### 1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### 2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ Art. 35 LAI  
d'adopter l'ordre du jour (DOC.2016-CA30-2.0).

### 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 13 avril 2016

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À Art. 35 LAI  
L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal de la vingt-neuvième séance du conseil d'administration.

### 4.0 Suivi du procès-verbal de la séance régulière du 13 avril 2016

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, précise que plusieurs dossiers reviennent à l'ordre du jour.

### 5.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 13 avril dernier.

*Mandat du scientifique en chef.* M. Quirion informe les membres du CA du renouvellement de son mandat par le conseil des ministres, pour une durée de cinq ans. Il mentionne également sa nomination au CA du Musée des beaux-arts de Montréal.

*Nomination des membres du CA.* M. Quirion indique que le conseil des ministres devrait procéder prochainement au renouvellement du mandat de M. Racine et de Mme Godard.

*Examen du soutien fédéral à la recherche et à l'innovation.* M. Quirion fait part de sa nomination, comme représentant du Québec, au Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale. Ce comité devra produire des recommandations à la ministre Kirsty Duncan d'ici décembre 2016 et une

première rencontre du comité est prévue fin juin. Un second comité a été mis en place par le ministre Navdeep Bains afin de développer un Programme d'Innovation pour le Canada et une plateforme de consultation Web a également été lancée. Le scientifique en chef rappelle que ces deux initiatives se déroulent en parallèle à l'élaboration de la prochaine politique québécoise de recherche et d'innovation. Il estime essentiel que la communauté scientifique québécoise se fasse entendre lors de ces consultations et invite les membres du CA à mobiliser leurs institutions.

Le mandat de ces deux comités sera transmis aux membres du CA.

*Rencontres avec la ministre de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI).* M. Quirion a discuté avec la ministre à plusieurs reprises. Mme Anglade est également venue rencontrer le personnel des Fonds à Montréal et à Québec, et ces visites ont été fort appréciées par le personnel. M. Quirion indique que la ministre sera présente à l'activité des trois CA en septembre, avec Mme Hélène David, ministre de l'Enseignement supérieur.

art. 35 et 37 LAI

*Congrès BIO.* M. Quirion fait part de sa participation au congrès BIO, à San Francisco, avec le directeur scientifique du FRQS et des discussions avec Mme Anglade. La ministre a eu l'occasion d'y rencontrer les représentants des industries des sciences de la vie, un secteur important pour le Québec.

art. 35 et 37 LAI

*Accès aux grandes bases de données.* M. Quirion rappelle que les efforts se poursuivent pour favoriser l'accès aux bases de données gouvernementales pour les chercheurs.

Art. 35 et 37 LAI

*Prix et reconnaissances.* M. Quirion indique que les Fonds préparent une stratégie relative aux prix et reconnaissances. M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances présentera une proposition cet automne. M. Quirion souhaite travailler avec les universités pour favoriser la nomination de chercheurs québécois aux prix d'excellence nationaux et internationaux.

art. 35 et 37 LAI

*Ententes avec le CNRS.* M. Quirion dresse le bilan de la conférence grand public et de la cérémonie de signature d'accords et d'ententes portant sur le renouvellement d'Unités Mixtes Internationales de recherche et la création de Laboratoires Internationaux Associés, en présence de la ministre Anglade et du président du CNRS, M. Alain Fuchs. Il rappelle que le FRQNT offre un soutien financier aux unités miroirs de trois UMI situées au Québec.

*Chantiers des sciences de la vie.*

art. 48 MEIE

*Cercle finance du Québec.* M. Quirion a présenté les bénéfices économiques pour la ville de Québec des investissements en recherche lors d'un dîner-conférence organisé par le Cercle finance du Québec qui regroupe des représentants des milieux de la finance, de l'économie et des assurances. M. Quirion souligne l'importance de communiquer ce message dans les milieux économiques.

art. 23-24, 35 et 37 LAI

La présentation sera transmise aux membres du CA.

*Acfas et Exposition agricole.* M. Quirion fait le bilan de la participation des Fonds au congrès de l'Acfas et souligne le succès du colloque autour de l'exposition agricole.

art. 23-24, 35 et 37 LAI

Mme Denise Pérusse, conseillère stratégique aux Initiatives intersectorielles précise qu'un café-rencontre au jardin botanique de Montréal a prolongé cette première activité. Elle invite les membres du CA à consulter le bilan du colloque et un article de presse sur le café-rencontre déposés au point 18 de la présente séance (DOC.2016-CA30-18.4 et DOC.2016-CA30-18.5). M. Quirion mentionne également le succès du colloque *Les sciences sociales et humaines au cœur de l'innovation*, organisé par Mme Louise Poissant, en collaboration avec le CRSH et le CNRS, et auquel la ministre David a participé.

*Table des sous-ministres.* M. Quirion fait part de sa première participation à la table des sous-ministres. Il y a rappelé le rôle des FRQ et du scientifique en chef.

Art. 20, 35 et 37 LAI  
art. 48 MJQ et MSP

*Rencontre des chefs de poste.* M. Quirion a rencontré des chefs de poste des délégations du Québec à l'étranger.

Art. 22, 35 et 37 LAI

*Apogée.* M. Quirion souligne la qualité des projets québécois présentés au concours du Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada et le soutien du gouvernement québécois à ces candidatures.

Art. 22, 35 et 37 LAI

### 5.1 Rapport du comité intersectoriel étudiant des FRQ

Mme Marie-Pierre Cossette, présidente du comité intersectoriel étudiant, présente le rapport d'activités du comité (DOC.2016-CA30-5.1). [REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

### 6.0 Rapport du directeur scientifique

Le directeur scientifique du FRQS, M. Renaldo Battista, présente ses activités pour la période allant du 14 avril au 21 juin 2016. Il fait part du mouvement de personnel dans l'équipe des programmes à la suite de deux départs à la retraite et précise que la relève est au rendez-vous.

*Révision des programmes Réseaux thématiques et Centres et Instituts.* Le processus de révision du programme des réseaux est terminé et le programme sera lancé en juillet (voir le point 8.0). L'expérience acquise lors de cet exercice sera mise à profit pour la révision du programme des centres et instituts de recherche qui s'amorce. Le comité de travail interne coordonné par M. Sylvain Charbonneau, chargé de ce programme, a déjà tenu deux rencontres. Un plan de mobilisation et de consultation sera développé pour l'automne.

*Visites post-évaluation des centres de recherche.* Le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale, le Centre de recherche du Centre hospitalier universitaire de Montréal et le Centre de recherche de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont ont fait l'objet d'une visite post-évaluation par la direction scientifique du FRQS. M. Battista dresse un bilan de ces visites qui sont une occasion privilégiée d'échanger avec la communauté. [REDACTED]

Art. 22, 30.1, 35 et 37 LAI

*Révision de la Loi sur les Services de santé et les Services sociaux (LSSSS).* M. Battista fait part de l'avancement de la réflexion conjointe des FRQ, avec l'appui de Mme Mylène Deschênes, directrice du service des affaires éthiques et juridiques, au regard des articles touchant la recherche de la LSSSS. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

*Unité SOUTIEN de la Stratégie de recherche axée sur le patient (SRAP) du Québec.* L'Unité SOUTIEN, qui vise à transformer les pratiques au bénéfice des patients, est axée vers les soins de première ligne au Québec. [REDACTED]

art. 20, 22, 35, 37 et 48 (MSSS) LAI

*Projet d'Oncopole avec Merck.* M. Battista fait état de l'avancement de ce projet, qui a été discuté avec la ministre Anglade à l'occasion du congrès BIO. Des pistes d'action en lien avec la recherche, l'entrepreneuriat et la valorisation de l'innovation et la pertinence clinique ont été dégagées lors des ateliers de concertation tenus au printemps. [REDACTED]

Art. 22, 23 et 24 LAI

*Mission à Cuba.* M. Battista rend compte de sa participation à la mission organisée par l'Agence universitaire de la Francophonie à Cuba. Le FRQS et le FRQNT ont signé une entente conjointe avec le *Centro de neurociencias* de Cuba. D'autres possibilités de partenariat ont aussi été abordées.

### 7.0 Rapport du comité de gouvernance

#### 7.1 Suivi de la réunion du 1<sup>er</sup> juin 2016

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> juin dernier (DOC.2016-CA30-7.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.



SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation des règles générales communes des Fonds de recherche du Québec (rés-2016-CA30-8.4-R123).

Art. 35 LAI

#### 8.5 Règles et modalités des programmes du Fonds

Mme Desfaits présente la synthèse des modifications apportées aux règles et modalités des programmes (DOC.2016-CA30-8.5-B). Les membres du CA sont favorables aux modifications proposées.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à l'approbation des règles et modalités des programmes du Fonds de recherche du Québec – Santé (rés-2016-CA30-8.5-R124).

Art. 35 LAI

#### 9.0 Rapport du comité d'audit

##### 9.1 Suivi de la réunion du 17 juin 2016

En raison de l'absence du président à la réunion du comité d'audit, M. Louis Gendron fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2016-CA30-9.1). Celle-ci portait sur les points à l'ordre du jour de la présente séance, ainsi que sur les recommandations du Vérificateur général du Québec concernant l'attribution de subventions par concours et la gestion intégrée des documents. [REDACTÉ]

art. 9 Charte québécoise des droits et libertés de la personne art. 35 et 37 LAI

[REDACTÉ] M. Gendron termine en précisant que le VGQ a recommandé sans réserve l'adoption des états financiers et s'est dit entièrement satisfait de la mise en œuvre de ses recommandations par le Fonds.

##### 9.2 États financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2016

M. David Côté, directeur du service des finances, présente les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2016 (DOC.2016-CA30-9.2). Les membres du CA sont satisfaits des explications reçues.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter les états financiers pour l'exercice clos au 31 mars 2016 (rés-2016-CA30-9.2-R125).

Art. 35 LAI

##### 9.3 Gestion des risques

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, invite Mme Marie-Eve Drouin, coordonnatrice de la gestion intégrée des risques, qui se joint à la séance pour ce point, à présenter le suivi au 31 mars des actions mises en œuvre dans le cadre de la gestion des risques en 2015-2016 (DOC.2016-CA30-9.3).

art. 22, 35 et 37 LAI

#### 10.0 Discussion stratégique : Impact d'investissements en recherche dans le contexte d'une nouvelle stratégie de recherche et d'innovation (SRI)

Le scientifique en chef invite Mme Marie-Josée Blais, sous-ministre adjointe Science et Innovation et observatrice du MESI, à présenter sommairement le processus d'élaboration de la stratégie de la recherche et de l'innovation du Québec. [REDACTÉ]

Art. 48 LAI (MEIE)

art. 20, 22, 30.1, 35, 37 et 48 (MEIE) LAI

[REDACTED]

Art. 35 et 37 LAI

**11.0 Rapport sur l'application de la Politique sur l'éthique et l'intégrité en gestion**

La Politique sur l'éthique et l'intégrité du FRQS prévoit que la vice-présidente du CA, Mme Barbara Papadopoulou, informe les membres du CA à la fin de l'année budgétaire d'éventuelles allégations d'actes répréhensibles. Mme Papadopoulou déclare ne pas avoir reçu d'allégation en 2015-2016.

**12.0 Suivi du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche**

Mme Michèle Stanton-Jean, présidente du comité conjoint sur la conduite responsable en recherche des trois Fonds, qui se joint à la séance pour ce point, présente le rapport d'activités du comité pour 2015-2016 déposé en séance (DOC.2016-CA30-12.0), [REDACTED]

art. 22, 35 et 37 LAI

Mme Deschênes précise que la présidente du comité présentera annuellement un rapport d'activités au CA. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

[REDACTED] Elle rappelle que la Politique, basée sur la promotion des pratiques exemplaires en recherche, laisse l'imputabilité aux établissements qui gèrent ainsi les dossiers d'allégation. Mme Stanton-Jean souligne l'apport essentiel de Mme Deschênes et de son équipe et apprécie le travail collectif effectué dans le cadre de l'examen des dossiers.

Mme Deschênes souligne le délai accordé à certains établissements de recherche en milieu hospitalier pour leur engagement à la Politique des FRQ. Elle apporte des précisions sur le processus de gestion des cas lors d'un manquement dans un centre de recherche des CIUSSS. [REDACTED]

art. 35 et 37 LAI

Au niveau du rayonnement international, Mme Deschênes fait le suivi de deux rencontres avec le professeur Pierre Corvol, professeur émérite et administrateur honoraire du Collège de France, qui s'est vu confier, par le gouvernement français, une mission de concertation et de propositions relatives à l'intégrité scientifique et qui souhaitait discuter de ce sujet avec les FRQ. Le rapport de M. Corvol pourra être distribué aux membres lorsqu'il sera rendu public.

Le président du CA remercie Mme Stanton-Jean et les membres du comité pour leur travail et invite les membres à faire parvenir leurs commentaires ou suggestions de membres substitués à Mme Deschênes.

**13.0 Suivi des activités du service des communications et de la mobilisation des connaissances**

M. Benoit Sévigny, directeur du service des communications et de la mobilisation des connaissances, présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 14 avril 2016 (DOC.2016-CA30-13.0) et dépose en séance une copie papier du cahier spécial de la revue *Science et avenir*. Il mentionne que son service vise à augmenter le nombre d'abonnés Twitter du Fonds pour les prochaines années. [REDACTED]

art. 35 LAI

**14.0 Rapport de la directrice de l'administration**

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 13 avril 2016 (DOC.2016-CA30-14.0).

**15.0 Planification des séances du conseil d'administration pour la prochaine année**

**15.1 Calendrier des séances 2016-2017**

M. Quirion présente les dates des séances du conseil pour la prochaine année (DOC.2016-CA30-15.1) :

- Jeudi, 22 septembre 2016 – Activité des trois conseils d'administration – à Québec
- Vendredi, 23 septembre 2016 – FRQ-FCI – à Québec
- Mercredi, 12 octobre 2016 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Mercredi, 14 décembre 2016 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Jeudi, 6 avril 2017 – à Montréal, salle Jacques-Genest
- Vendredi, 16 juin 2017 – à Québec, salle Pierre-Dansereau

**15.2 Activités des trois conseils d'administration**

M. Quirion informe les membres du CA que l'activité des trois CA (DOC.2016-CA30-15.2) portera sur les modèles de partenariats, sur l'impact de la recherche et sur les stratégies provinciale et fédérale de recherche et d'innovation. Les ministres Anglade et David ont confirmé leur présence en après-midi. Le lendemain, les membres sont également invités à une activité conjointe avec la FCI afin de réfléchir, avec les agences subventionnaires canadiennes et les ministères concernés, aux modèles permettant le financement du fonctionnement et de l'entretien à long terme des grandes infrastructures de recherche (coûts d'exploitation et de maintenance, salaires des professionnels, contrats de service, mise à niveau des installations et des infrastructures). M. Quirion mentionne que des chercheurs seront invités à présenter des études de cas et il invite les membres du CA à lui faire part de leurs idées pour cette journée. L

art. 35 LAI

**16.0 Évaluation du fonctionnement du conseil d'administration (Huis clos)**

Discussion à huis clos.

**17.0 Affaires diverses**

Aucune.

**18.0 Dépôt de document(s)**

- 18.1 Plan de classification
- 18.2 Calendrier de conservation
- 18.3 Bilan du remue-ménages sur l'entrepreneuriat tenu le 21 avril 2016
- 18.4 Exposition agricole : colloque Acfas « Cultures cherchent cultures » des 11 et 12 mai 2016
- 18.5 Exposition agricole : café-rencontre « La vraie nature de l'agriculture » au Jardin Botanique de Montréal le 28 mai 2016
- 18.6 Guide de gestion et de gouvernance des réseaux thématiques du FRQS
- 18.7 Règles des programmes avec les annexes

**19.0 Prochaine séance : 12 octobre 2016 à Montréal.**

**20.0 Levée de la séance : La séance est levée à 16 h 30.**

[Redacted signature area]

Rémi Quirion, président  
27 septembre 2016

[Redacted signature area]

Pierre Prémont, secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

30<sup>e</sup> séance régulière tenue le 21 juin 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA30-7.2-R121**

relative à l'approbation du Rapport annuel de gestion 2015-2016 du Fonds de recherche du Québec – Santé

---

ATTENDU QUE l'article 58 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds doit remettre au Ministre, au plus tard le 31 juillet de chaque année, un rapport de ses activités pour l'exercice financier précédent;

ATTENDU QUE la Loi sur l'administration publique (L.R.Q., chapitre A-6.01) prévoit que les ministères ou organismes doivent préparer un rapport annuel de gestion (article 24) et que celui-ci remplace le rapport annuel d'activités (article 27);

ATTENDU QUE le Règlement de régie interne du Fonds prévoit que le conseil d'administration adopte le rapport annuel qui constitue la reddition de comptes du Fonds, y compris les états financiers annuels;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter le Rapport annuel de gestion 2015-2016 du Fonds de recherche du Québec – Santé sous réserve de l'approbation des états financiers par le Vérificateur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Art. 53 et 54 LAI

  
Pierre Premont  
Secrétaire du conseil

FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC - SANTÉ  
CONSEIL D'ADMINISTRATION

30<sup>e</sup> séance régulière tenue le 21 juin 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA30-7.3-R122**

relative à la mise à jour du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds de recherche du Québec – Santé

---

ATTENDU QUE le conseil d'administration a adopté, le 27 mars 2003, le Code d'éthique et de déontologie du Fonds de la recherche en Santé du Québec;

ATTENDU QUE ce code d'éthique s'adresse aux administrateurs, aux hauts dirigeants, aux employés, aux conseillers scientifiques, aux membres de comités d'évaluations, aux directeurs de centre de recherche nationaux;

ATTENDU la nécessité de mettre à jour le Code d'éthique pour tenir compte de la loi 130 du 1<sup>er</sup> juillet 2011 créant le Fonds de recherche du Québec – Santé et sa nouvelle structure de gouvernance;

ATTENDU QUE les Fonds souhaitent se doter de code d'éthiques applicables aux administrateurs qui soient semblables d'un Fonds à l'autre;

ATTENDU la nouvelle version du Code d'éthique proposée à ce jour et s'adressant uniquement aux administrateurs;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, IL EST RÉSOLU :

d'adopter la version actualisée du Code d'éthique et de déontologie des administrateurs du Fonds de recherche du Québec – Santé, jointe à la présente résolution (ANNEXE DOC.2016-CA30-7.3-R122).

d'amender le Code d'éthique du Fonds de la recherche en santé du Québec (2003) afin de rendre inopérant la section 5, s'adressant aux administrateurs du Fonds mais de maintenir en vigueur le reste du document s'adressant entre autres, aux employés du Fonds.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil

Art. 53 et 54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

30<sup>e</sup> séance régulière tenue le 21 juin 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA30-8.4-R123**

relative à l'approbation des Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec

---

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit soumettre à l'approbation du ministre, la forme et le contenu des demandes d'aide financière; les modalités, les conditions d'attribution, les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; les barèmes et les limites de l'aide financière;

ATTENDU QUE la révision des Règles générales communes fait partie des moyens d'action prévus dans le Plan d'action 2016-2017 du Fonds de recherche du Québec – Santé, adopté par le conseil d'administration le 13 avril 2016 (résolution 2016-CA29-7.2-R110);

ATTENDU la volonté de revoir les Règles générales communes afin d'actualiser les règles s'appliquant à l'ensemble de la programmation offerte par les Fonds de recherche du Québec, incluant les aspects juridiques et éthiques, d'harmoniser la terminologie en usage dans chacun des secteurs;

ATTENDU les recommandations favorables des comités des programmes et des comités de gouvernance des Fonds de recherche;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter la nouvelle version des Règles générales communes des Fonds de recherche du Québec, qui remplace les Règles adoptées en juin 2015 (résolution 2015-CA26-9.2-R102).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Art. 53 et 54 LAI

  
Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

30<sup>e</sup> séance régulière tenue le 21 juin 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA30-8.5-R124**

relative à l'approbation des modifications à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2016 (pour un financement à compter de l'exercice 2017-2018)

---

ATTENDU QUE l'article 44 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que le Fonds peut accorder, dans le cadre de son plan d'activités adopté par le gouvernement et aux conditions qu'il détermine, une aide financière au moyen de subventions et de bourses, et qu'il peut pareillement accorder une aide financière suivant tout autre moyen autorisé par le gouvernement;

ATTENDU QUE l'article 45 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie stipule que le Fonds doit prévoir : 1) la forme et le contenu des demandes d'aide financière, les renseignements qu'elles doivent contenir et les documents qui doivent l'accompagner; 2) les modalités, les conditions d'attribution et les critères d'évaluation des demandes d'aide financière; 3) les barèmes et les limites de l'aide financière; les deux derniers éléments devant être soumis à l'approbation du ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie;

ATTENDU les modifications proposées à la programmation, aux règles et modalités des programmes de bourses et de subventions offerts par le Fonds en 2016-2017, pour un financement en 2017-2018;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter les modifications présentées dans le document ci-joint (ANNEXE DOC.2016-CA30-8.5-R124) à la programmation, aux règles et modalités des programmes du FRQS de l'automne 2016 (pour un financement à compter de l'exercice 2017-2018), ainsi qu'aux formulaires s'y rattachant, avec les modifications convenues en séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Art. 53 et 54 LAI

  
Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

30<sup>e</sup> séance régulière tenue le 21 juin 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA30-9.2-R125**

relative à l'approbation des états financiers du Fonds de recherche du Québec – Santé pour l'exercice clos au 31 mars 2016

---

ATTENDU QUE l'article 60 de la Loi sur le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie prévoit que les livres et comptes du Fonds sont vérifiés chaque année par le Vérificateur général, en outre, chaque fois que le décrète le gouvernement, et que le rapport du vérificateur doit accompagner le rapport annuel du Fonds;

ATTENDU QUE la vérification des livres et comptes a été effectuée par les auditeurs de la firme mandatée par le Vérificateur général, soit le cabinet d'experts-comptables Demers Beaulne S.E.N.C.R.L., et que le rapport d'audit a été transmis au Fonds pour suivi au comité d'audit du 17 juin 2016;

ATTENDU QUE l'excédent cumulé au 31 mars 2016 sera reporté au budget des bourses et subventions 2016-2017;

ATTENDU QUE le Vérificateur général est disposé à signer le rapport de l'auditeur indépendant sous réserve de l'approbation de ces états financiers par le conseil d'administration;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DUMENT APPUYÉE, il est résolu d'adopter, tel que présenté, les états financiers du Fonds de recherche du Québec – Santé, pour l'exercice clos au 31 mars 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Art. 53 et 54 LAI

  
Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil



Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation. [redacted] art. 35, 37 et 48 (MEIE) LAI

[redacted] Le lancement de la plateforme Web de consultation citoyenne, qui a pris du retard, devrait être réalisé très prochainement afin de terminer les consultations avant les fêtes. M. Quirion invite les membres du CA à promouvoir la participation de la communauté de recherche à cette consultation. Il rappelle que la Stratégie nationale de recherche et d'innovation sert de base pour la nouvelle stratégie qui devrait être lancée au printemps 2017. M. Quirion précise qu'il est membre du comité mis en place pour orienter la nouvelle stratégie, coprésidé par Mme Sophie D'Amours – professeure à l'Université Laval – et M. Saul Polo, adjoint parlementaire de la ministre Anglade.

Stratégie numérique. [redacted] art. 35, 37 et 48 (MEIE) LAI

Comité fédéral sur le soutien à la recherche fondamentale. M. Quirion souligne l'ampleur du travail associé à ce comité dont il fait partie. Celui-ci doit remettre son rapport à la ministre Kirsty Duncan avant les fêtes. M. Quirion dresse les principaux constats de la journée de réflexion organisée par le comité le 11 octobre dernier à Montréal, à laquelle les directeurs scientifiques et des membres des CA des Fonds ont participé. M. Quirion fait part des grands consensus dégagés des mémoires – plus de 1 200 soumis au comité - et des consultations pancanadiennes. Les directeurs scientifiques des trois Fonds ont préparé un mémoire dont une première version a été déposée au comité. [redacted]

Art. 30.1, 35 et 37 LAI

[redacted] Le comité consultatif se réunira en octobre et élaborera une première version de ses recommandations. M. Quirion rappelle qu'une autre consultation est en cours sur l'innovation. [redacted]

Art. 35 et 37 LAI

M. Quirion signale que le modèle québécois du regroupement des Fonds a attiré l'attention des *Research councils of the United Kingdom* (RCUK). [redacted]

art. 23-24, 35 et 37 LAI

Budget des FRQ. [redacted]

Art. 30.1, 35 et 37 LAI

Activité spéciale des trois CA

art. 35 et 37 LAI

M. Quirion trace un bilan positif de la journée d'étude sur les infrastructures. [redacted]

art. 35 et 37 LAI

Missions internationales

Mission gouvernementale à Cuba. M. Quirion a participé à la mission gouvernementale du premier ministre Couillard à Cuba en septembre. À cette occasion, il a signé un accord-cadre de collaboration entre le Québec et BioCubaFarma afin d'appuyer le développement du projet cubain de cartographie du cerveau humain et de favoriser la collaboration entre Cuba, la Chine et le Québec. [redacted]

art. 22, 35 et 37 LAI

Science and Policy-Making, Bruxelles. M. Quirion a pris part à la 2<sup>e</sup> rencontre internationale des scientifiques en chef et conseillers scientifiques gouvernementaux, à laquelle plus de 600 intervenants ont participé. [redacted]

Art. 35 et 37 LAI

Science and Technology in Society, Japon. Organisé par M. Koji Omi, ancien ministre des finances, ce forum international de haut niveau qui visait surtout les premiers ministres a été l'occasion de discuter du numérique et des enjeux d'acceptabilité sociale liés à l'intelligence artificielle. [redacted]

art. 22, 35 et 37 LAI

[redacted] M. Quirion a également rencontré des représentants de la *Japan Agency for Medical Research and Development* qui s'intéressent particulièrement à la recherche sur les maladies rares, les neurosciences, l'épigénétique, ainsi qu'à l'*e-Health* en santé mentale, [redacted]

art. 35 et 37 LAI

Évaluation du CNRS, France. Le comité évaluateur du CNRS sur lequel le scientifique en chef siège a terminé ses travaux et a remis son rapport.

Visite du premier ministre français. M. Quirion participera à une activité dans le cadre de la visite de M. Manuel Vals au Québec.

#### Mégadonnées

[REDACTED]

Art. 22, 35 et 37 LAI

#### Planification stratégique

M. Quirion termine en précisant que la démarche de planification stratégique se déroulera tout au long de 2017, en vue d'adopter le nouveau plan stratégique en décembre 2017.

#### 5.1 Rapport du comité intersectoriel étudiant des FRQ

Mme Marie-Pierre Cossette, présidente du comité intersectoriel étudiant (CIÉ) présente le rapport d'activités du comité (DOC.2016-CA31-5.1-A). Elle mentionne la publication d'un article du comité dans la revue *Découvrir* et la tenue de leur consultation annuelle dans le cadre des Journées de la relève de l'Acfas (DOC.2016-CA31-5.1-B). Mme Cossette informe les membres que l'annonce de deux postes de représentant étudiant au CIÉ - FRQSC et FRQS - a attiré plus d'une centaine de candidatures. Le CIÉ analyse les options pour impliquer plusieurs de ces candidats dans des sous-comités. M. Quirion émet le souhait de rencontrer les candidats étudiants.

Mme Cossette précise que le CIÉ rejoint la communauté étudiante québécoise par le biais du site Internet du scientifique en chef. L'utilisation de médias sociaux, bien que souhaitée, nécessiterait trop de ressources.

[REDACTED]

Art. 35 LAI

Les statistiques sur le taux de chômage des PhD au Québec seront transmises aux membres du CA.

[REDACTED] quitte la réunion.

art. 35, 53-54 LAI

#### 6.0 Rapport du directeur scientifique

Le directeur scientifique du FRQS, M. Renaldo Battista, présente ses activités pour la période du 22 juin au 12 octobre 2016.

*L'Alliance canadienne des organismes provinciaux de la recherche en santé (NAPHRO) :* [REDACTED]

23-24, 35 LAI

[REDACTED]

*Centres et Instituts :* M. Battista fait le point sur les travaux du comité interne de modernisation du programme.

*Création de l'Oncopole avec Merck :* L'entente avec Merck Canada a été conclue, avec un lancement officiel prévu le 27 octobre. L'opérationnalisation de l'Oncopole débutera avec la nomination d'un directeur général et la désignation d'un établissement d'accueil. [REDACTED]

Art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[REDACTED]

M. Battista remercie Mme Seyller et M. Schubert ainsi que Mmes Desfaits, Assal et Deschênes, pour leur contribution dans ce dossier.

*Visite des campus universitaires :* M. Battista débute avec la directrice des programmes et des partenariats, Mme Anne-Cécile Desfaits, M. Sylvain Charbonneau et Mme Michelle Dubuc une tournée des universités, au-delà des centres de recherche, pour informer la communauté et les administrateurs des actions du Fonds de recherche, et pour échanger avec eux en vue de la prochaine planification stratégique.

#### 7.0 Rapport du comité de gouvernance

#### 7.1 Suivi de la réunion du 21 septembre 2016

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 21 septembre dernier (DOC.2016-CA31-7.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

## 7.2 Déclaration d'intérêts pertinents à la fonction de membre du CA

Mme Mylène Deschênes présente la Déclaration d'intérêts pertinents à la fonction de membre du CA (DOC.2016-CA31-7.2). Elle rappelle que ce document commun aux trois Fonds vise à prévenir les situations de conflits d'intérêts.

Le document sera transmis aux membres qui devront le remplir pour la prochaine séance du CA.

## 8.0 Rapport du comité des programmes

### 8.1 Suivi de la réunion du 27 septembre 2016

M. Battista fait le suivi de la réunion du comité des programmes du 27 septembre dernier (DOC.2016-CA31-8.1).

*Réseaux thématiques* : Le premier concours du nouveau programme Réseaux thématiques a été lancé en juillet 2016 et un comité permanent d'évaluation a été mis en place. Des évaluateurs internationaux se joindront au comité permanent pour l'évaluation, selon les thématiques proposées. M. Battista remercie Mmes Anne-Cécile Desfaits et Camille Tremblay pour la réussite du travail de refonte de ce programme.

*Partenariats internationaux* : Mme Desfaits fait part aux membres du CA des récents développements dans les partenariats internationaux avec :

- Israël : lancement d'un programme en bioimagerie, en collaboration avec le FRQNT;
- La communauté française de Belgique : mise en place de projets de recherche intersectorielle conjoints, en collaboration avec le FRQNT et le FRQSC;
- Cuba : développement d'un programme de courtes missions, en neuroinformatique et neuroimagerie avec le FRQNT;
- L'Europe : développement de trois nouveaux programmes, Euronanomed (nanomédecine), ERA-NET Neuron (neurosciences) et ERA-NET E-Rare (maladies rares).

Art. 22, 35 et 37 LAI

*Réadaptation* : M. Battista fait une mise à jour du projet Intersectoriel en adaptation-réadaptation et intégration sociale impliquant le Centre de recherche Interdisciplinaire en réadaptation de Montréal (CRIR), le Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale (CIRIS), le Réseau provincial de recherche en adaptation – réadaptation (REPAR), et le réseau Ingénierie de technologies Interactives en réadaptation (INTER).

Art. 22, 35 et 37 LAI

*Instituts de première ligne* : Deux centres affiliés universitaires (CAU) dans le domaine social, financés par un programme géré par le FRQSC, ont reçu la désignation d'instituts universitaires (IU) de 1<sup>ère</sup> ligne par le Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Le FRQSC et le MSSS ont contribué à leur financement, en plus du financement du FRQSC.

art. 22, 35 et 37 LAI

### 8.2 Nomination du directeur du Réseau-1 Québec (R1Q)

Mme Desfaits présente la lettre de nomination du directeur du Réseau-1 Québec (DOC.2016-CA31-8.2).

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ], APPUYÉE PAR [REDACTÉ], IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la résolution relative à la nomination de M. Yves Couturier directeur du Réseau-1 Québec (résol-2016-CA31-8.2-R126).

Art. 35 LAI

## 9.0 Rapport du comité d'audit

### 9.1 Suivi de la réunion du 5 octobre 2016

Le président du comité d'audit, M. Simon Racine, fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2016-CA31-9.1).

art. 22, 35, 37 et 48 (FRQSC et FRQNT) LAI

### 9.2 Suivi du budget 2016-2017 au 31 juillet 2016

M. David Côté, directeur du service des finances, présente le suivi du budget 2016-2017 au 31 juillet 2016 (DOC.2016-CA31-9.2) et explique les variations par rapport au budget original. Les membres du CA sont satisfaits des explications reçues.



[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

[Redacted text block]

art. 20, 22, 30.1, 35 et 37 LAI

[Redacted text block]

[Redacted] *quitte la réunion* art. 35, 53 et 54 LAI

**13.0 Rapport du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique**

**13.1 Suivi de la réunion du 27 septembre 2016**

En absence de M. Louis Beaulieu, président du comité d'éthique, Mme Mylène Deschênes fait le suivi de la dernière réunion. [Redacted]

art. 22, 35 et 37 LAI

[Redacted text block]

**15.0 Affaires diverses**

Aucune.

**16.0 Dépôt de document(s)**

16.1 Rapport annuel de gestion 2015-2016

16.2 Directive sur la préparation de règlements, politiques et directives administratives

17.0 Prochaine séance : 14 décembre 2016 à Montréal.

18.0 Levée de la séance : La séance est levée à 15 h 30.

[Redacted signature block]

Rémi Quirion, président  
12 octobre 2016

[Redacted signature block]

Pierre Prémont, secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

**FONDS DE RECHERCHE DU QUÉBEC – SANTÉ**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

31<sup>e</sup> séance régulière tenue le 12 octobre 2016

---

**RÉSOLUTION 2016-CA31-8.2-R126**  
relative à la nomination du directeur du Réseau-1 Québec (R1Q)

---

ATTENDU QUE les règles et modalités du programme Réseau prévoit que la nomination du directeur du réseau doit être officialisée par une résolution du conseil d'administration du FRQS;

ATTENDU la proposition des chercheurs du Réseau-1 Québec et la recommandation de la direction scientifique du FRQS à l'effet de nommer M. Yves Couturier directeur du Réseau-1 Québec;

ATTENDU les précisions données en séance et l'avis des membres du conseil d'administration;

SUR LA PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, il est résolu d'approuver la nomination de M. Yves Couturier directeur du Réseau-1 Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Art. 53 et 54 LAI

Pierre Prémont  
Secrétaire du conseil



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL de la trente-deuxième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé, tenue à Montréal le mercredi 14 décembre 2016.

Séance  
ORDINAIRE  
2016-CA32

### MEMBRES PRÉSENTS

Rémi QUIRION  
Renaldo BATTISTA  
Louis BEAULIEU  
Marie-Pierre COSSETTE  
Diane CÔTÉ  
Anne FORTIN  
Louis GENDRON  
Martin GOUBOUT  
Gilles HUDON  
Barbara PAPADOPOULOU  
Hélène PAYETTE

### MEMBRES EXCUSÉS

Béatrice GODARD  
Simon RACINE

### MEMBRES OBSERVATEURS

Marie-Josée BLAIS, MESI (EXCUSÉE)  
Luc CASTONGUAY, MSSS (EXCUSÉ)

### SECRÉTAIRE DU CA

Pierre PRÉMONT

### PERSONNES CONVOQUÉES

Karine ASSAL  
Josée AUBIN  
David CÔTÉ  
Mylène DESCHÊNES  
Anne-Cécile DESFAITS  
Michelle DUBUC  
Marc DUGUAY  
Élisabeth GARIN  
Nadia GAUTHIER  
Denise PÉRUSSE

### 1.0 Ouverture de la séance

M. Rémi Quirion, président du conseil d'administration, ouvre la trente-deuxième séance du conseil d'administration du Fonds de recherche du Québec – Santé (FRQS). La séance débute à 9 h 45 et il y a quorum.

#### 1.1 Déclaration de conflit d'intérêts

M. Quirion invite les membres du conseil d'administration à déclarer leur conflit d'intérêts et rappelle qu'ils devront, le cas échéant, se retirer de la salle. Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### 2.0 Adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter Art. 35 LAI l'ordre du jour (DOC.2016-CA32-2.0).

### 3.0 Procès-verbal de la séance régulière du 12 octobre 2016

#### 3.1 Adoption

Les membres du conseil d'administration sont invités à commenter le procès-verbal de la séance régulière tenue le 12 octobre 2016.

SUR LA PROPOSITION DE [REDACTÉ] APPUYÉE PAR [REDACTÉ] IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ Art. 35 LAI d'adopter le procès-verbal de la trente et unième séance du conseil d'administration.

#### 3.2 Suivi

Mme Élisabeth Garin, directrice du service de la planification et de la performance, mentionne que les documents qui devaient être transmis aux membres du CA ont été envoyés.

### 4.0 Rapport du président du conseil d'administration

M. Quirion présente ses principales activités depuis le 12 octobre dernier.

*Comité d'examen du soutien fédéral aux sciences.* M. Quirion a participé à plusieurs réunions du comité dont le rapport devrait être finalisé après les Fêtes et remis à la ministre Kirsty Duncan. Il précise que les directeurs scientifiques des trois Fonds de recherche ont soumis la version révisée de leur mémoire au comité. [REDACTÉ]

Art. 35 et 37  
LAI

*Stratégie québécoise de recherche et d'innovation (SQRI).* M. Quirion fait le point sur les démarches de consultation dans le cadre de l'élaboration de la stratégie québécoise de l'innovation. En raison du nombre important de mémoires soumis, la rencontre du comité-conseil de décembre a été reportée à janvier 2017. M. Quirion mentionne la tenue d'un atelier sur l'innovation sociale organisé par le ministère de l'Économie,

de la Science et de l'Innovation (MESI) et le Réseau québécois en innovation sociale dans le cadre de l'élaboration de la SQRI. Il fait état d'une forte part de l'innovation et de l'industrie dans les discussions et souhaite que la communauté de recherche se fasse entendre lors de la consultation Web.

*Demandes budgétaires des FRQ.* [REDACTED]

Art. 22,  
30.1, 35 et  
37 LAI

*Rencontres entre les responsables des regroupements des FRQ et la ministre Anglade.* M. Quirion a organisé trois réunions entre la ministre et les directeurs et directrices des regroupements stratégiques, des centres et instituts, et des réseaux de recherche. Celle avec les centres et les réseaux de recherche du FRQS est prévue le 15 décembre. [REDACTED]

art. 35 et 37  
LAI

*Forum de consultation nationale sur l'éducation.* M. Benoit Sévigny, directeur des communications et de la mobilisation des connaissances, a assisté au forum qui réunissait une soixantaine d'organismes, dont des commissions scolaires. Beaucoup d'idées ont été présentées lors de ce forum. M. Sévigny mentionne que cette démarche devrait mener à une politique nationale en 2017. [REDACTED]

art. 35 et 37  
LAI

*Accès aux bases de données.* M. Quirion rappelle que l'accès aux bases de données gouvernementales, essentiel pour la recherche, est un dossier complexe, qui requiert la collaboration de plusieurs ministères et organismes [REDACTED]

Art. 35 et 37  
LAI

La présentation faite dans le cadre d'une conférence organisée par le CIRANO sera transmise aux membres du CA.

*Confidentialité des données recueillies par les chercheurs dans le cadre de recherches.* M. Quirion rappelle les grandes lignes de l'affaire Maillé, en lien avec la protection de la confidentialité des participants de recherche. Mme Mylène Deschênes, directrice du service des affaires éthiques et juridiques, apporte des précisions sur le dossier ainsi que sur la position des Fonds et des conseils fédéraux dans cette cause. Aucun commentaire ne sera fait par les FRQ avant le jugement de la cause. M. Quirion indique qu'un post-mortem de l'événement devrait être fait après la sortie du jugement et prévoit sensibiliser la communauté de recherche et le public sur les enjeux de confidentialité. [REDACTED]

Art. 35 et 37  
LAI

*Entretiens Jacques Cartier.* M. Quirion dresse le bilan de sa participation aux entretiens Jacques Cartier à Lyon (France) et précise que l'édition 2017 se tiendra à Montréal. La communauté de recherche sera invitée à soumettre des propositions de conférences et événements d'ici la fin janvier.

*2<sup>e</sup> Forum d'échange sur les prix scientifiques.* Ce forum organisé par les Fonds de recherche du Québec et le Palais des congrès de Montréal a réuni des chercheurs et administrateurs pour discuter de façons d'améliorer les candidatures québécoises aux prix scientifiques.

*Mission gouvernementale en Suisse.* Cette mission prochaine, à la suite du forum de Davos, permettra de rencontrer des chefs de file de l'industrie pharmaceutique. [REDACTED]

Art. 35 LAI

art. 53-54 LAI

#### 4.1 Rapport du comité intersectoriel étudiant des FRQ

Mme Marie-Pierre Cossette, présidente du comité intersectoriel étudiant, présente les faits saillants des activités et des réalisations du comité depuis le 12 octobre 2016 (DOC.2016-CA32-4.1). Elle mentionne notamment le mémoire transmis à la ministre Anglade dans le cadre de la consultation sur la SQRI (DOC.2016-CA32-4.1-D) et le dépôt de recommandations à M. Quirion dans le cadre de sa participation à l'examen du soutien fédéral aux sciences. Mme Cossette précise que le premier sous-comité qui impliquerait des étudiants non membres du comité intersectoriel étudiant portera sur la formation postdoctorale au Québec. Elle informe les membres que le comité a également mené des entrevues pour la sélection de candidats au poste d'administrateur étudiant pour le CA du FRQSC.

## 5.0 Rapport du directeur scientifique

Le directeur scientifique du FRQS, M. Renaldo Battista, présente ses activités pour la période allant du 12 octobre au 14 décembre 2016 (DOC.2016-CA32-5.0). Il souligne notamment les activités suivantes :

*Programme des centres et instituts de recherche dans le contexte de la réforme du système de santé et des services sociaux.* M. Battista a participé à un panel intitulé « Loi 10, conséquences sur le milieu de la recherche en santé et services sociaux » lors de la rencontre de l'ADARUQ. [REDACTED]

Art. 20, 35 et  
37 LAI

*Visite des universités.* Le directeur scientifique a amorcé ses visites des universités afin de discuter de leurs réalisations en recherche, mais également pour échanger sur certains thèmes pouvant orienter le prochain exercice de planification stratégique du FRQS. Les visites à l'Université Concordia puis à l'Université de Sherbrooke ont été l'occasion d'échanges très fructueux avec les représentants administratifs, ainsi que plusieurs professeurs-chercheurs impliqués dans les programmes du FRQS. [REDACTED]

art. 22, 35 et  
37 LAI

[REDACTED] Les visites se poursuivront en 2017, trois autres universités seront visitées d'ici l'été.

*Oncopole.* Les travaux menant à la mise en place de l'Oncopole se poursuivent. L'équipe du FRQS est très mobilisée par ce projet. Plusieurs membres de la direction scientifique y travaillent directement. Les directions de l'administration, des finances et des affaires éthiques et juridiques sont aussi impliquées dans la finalisation de l'entente entre le FRQS et Merck Canada Inc. d'une part et, d'autre part, entre le FRQS et l'établissement d'accueil de l'Oncopole. À la suite de la recommandation du comité d'évaluation, l'établissement d'accueil a été sélectionné et sera annoncé très prochainement. Le processus de recrutement d'un directeur est également amorcé. Le comité directeur, constitué de M. Battista et de Mme Jennifer Chan, vice-présidente, Politique santé et Affaires externes de Merck Canada Inc., a été complété avec le recrutement de Mme Anne-Marie Larose, Présidente directrice générale d'Aligo innovation, reconnue pour son expertise en biotechnologie et valorisation. Le lancement officiel de l'Oncopole devrait se faire dans les premiers mois de 2017 en présence du Scientifique en chef du Québec, des autorités de Merck ainsi que d'un ou des ministres du Gouvernement du Québec.

*Consultation fédérale :* M. Battista a participé aux consultations du comité d'examen du soutien fédéral aux sciences ainsi qu'à la rédaction du mémoire soumis au comité.

*Rencontre biennale de l'Alliance canadienne des organismes provinciaux de la recherche en santé (NAPHRO).* M. Battista a participé à la rencontre biennale de NAPHRO à Ottawa en novembre dernier. Les discussions ont porté sur : la participation de NAPHRO aux consultations fédérales sur l'examen des sciences et sur l'innovation; la réforme des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) - avec la participation d'un des vice-présidents des Instituts; la communication de la directrice générale de l'U15 (les 15 universités canadiennes les plus axées sur la recherche) qui a partagé ses expériences très pertinentes aux membres de NAPHRO; et le renouvellement du contrat de NAPHRO. [REDACTED]

art. 23-24 et 35  
LAI

[REDACTED] Le mandat de M. Battista à titre de co-président de NAPHRO est terminé.

*Alliance internationale d'organismes subventionnaires de la recherche en santé mentale.* M. Battista a participé à la réunion annuelle de l'Alliance internationale d'organismes subventionnaires de la recherche en santé mentale à Rome en octobre dernier. Cette alliance, mise sur pied grâce à la Fondation Graham Boeckh, était reçue par l'Institut supérieur de la santé d'Italie sur invitation de son président-directeur général le Dr Walter Ricciardi, en présence de la déléguée générale du Québec à Rome. Plusieurs tendances internationales en recherche en santé mentale chez les jeunes adultes ont été présentées. M. Battista a souligné l'importance de regrouper les acteurs de la recherche en santé mentale au Québec. Enfin, les participants ont eu l'occasion de rencontrer la ministre de la santé d'Italie.

## 6.0 Rapport du comité de gouvernance

### 6.1 Suivi de la réunion du 29 novembre 2016

Le président du CA fait un suivi de la réunion du comité de gouvernance qui a eu lieu le 29 novembre dernier (DOC.2016-CA32-6.1). Les points discutés sont à l'ordre du jour de la présente séance.

### 6.2 Suivi à mi-parcours du plan d'action 2016-2017

Mme Garin et Mme Josée Aubin, analyste à la planification et à la gestion stratégiques, présentent le suivi du plan d'action au 31 octobre 2016 (DOC.2016-CA32-6.2) et mentionnent que le format du document a été simplifié. Les membres du CA apprécient la clarté du suivi.

### 6.3 Formation des administrateurs

M. Pierre Prémont, secrétaire du CA, présente le bilan des intérêts de formation des membres des trois CA et une proposition de calendrier pour 2017 (DOC.2016-CA32-6.3). Des experts externes et des responsables aux FRQ ont été identifiés pour les formations qui se tiendront en janvier.

### 7.0 Rapport du comité des programmes

#### 7.1 Suivi de la réunion du 5 décembre 2016

M. Battista fait le suivi de la réunion du comité des programmes du 5 décembre dernier (DOC.2016-CA32-7.1). Outre les éléments abordés au point 5.0, il apporte des précisions sur les points suivants :

*Modernisation du programme Centres et instituts du FRQS.* [redacted] art. 22, 35 et 37 LAI

*Intersectorialité.* À la suite de la rencontre des membres du Centre de recherche sur le vieillissement du CIUSSS de l'Estrie, [redacted] art. 22, 35 et 37 LAI

*Programme de bourses de formation.* [redacted] art. 35 et 39 LAI

*Programme des réseaux thématiques.* Tous les réseaux en renouvellement ont soumis une demande à la suite de la réouverture du programme modernisé et des demandes de création de nouveaux réseaux ont été déposées. Le comité d'évaluation formé de membres permanents et de membres externes se réunira en février.

### 8.0 Rapport du comité d'audit

#### 8.1 Suivi de la réunion du 5 décembre 2016

Le président du comité, M. Simon Racine fait le suivi de la dernière réunion du comité (DOC.2016-CA32-8.1).

#### 8.2 Suivi du budget 2016-2017 au 31 octobre 2016

M. David Côté, directeur du service des finances, présente le suivi du budget 2016-2017 au 31 octobre 2016 (DOC.2016-CA32-8.2), explique les variations par rapport au budget original. [redacted] art. 22, 35 et 37 LAI

[redacted] Art. 35 et 37 LAI

#### 8.3 Démarches pour un changement du régime de retraite

Mme Karine Assal, directrice de l'administration, présente la demande de la direction de l'administration des FRQ pour réaliser les démarches [redacted] art. 35, 37 et 48 (FRQSC et FRQNT) LAI

#### 8.4 Gestion des risques

Mme Assal présente l'état d'avancement du plan d'action de gestion des risques au 31 octobre 2016 (DOC.2016-CA32-8.4). Elle précise qu'une mise à jour des fiches de risques sera réalisée à l'hiver 2017.

### 9.0 Rapport du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique

#### 9.1 Suivi de la réunion du 22 novembre 2016

M. Louis Beaulieu, président du comité sur l'éthique et l'intégrité scientifique, fait le suivi de la réunion qui a eu lieu le 22 novembre dernier (DOC.2016-CA32-9.1) qui portait principalement sur les standards d'éthique du FRQS et la consultation sur les modifications à l'Énoncé de politique des trois Conseils (EPTC 2). Une réponse des FRQ sera transmise dans le cadre de cette consultation.

Mme Deschênes informe les membres de la révision en cours de la recommandation de l'UNESCO concernant la condition des chercheurs scientifiques, pour laquelle le scientifique en chef et les FRQ vont transmettre leurs recommandations.

**10.0 Discussion stratégique : Budgets – Étude d'impact**

Les membres du CA sont invités à commenter le rapport traitant des impacts de la recherche publique pour le Québec, préparé pour les FRQ par la firme KPMG (DOC.2016-CA32-10.0-C). Ce document est le fruit de plusieurs échanges entre les Fonds et KPMG

Art. 20, 22,  
30.1, 35 et 37  
LAI

M. Quirion remercie les membres pour leurs commentaires et les invite à transmettre leurs commentaires additionnels à Mmes Assal et Garin.

**11.0 Suivi des activités du service des communications et de la mobilisation des connaissances**

M. Sévigny présente le bilan des principales activités de promotion de la recherche réalisées depuis le 12 octobre 2016 (DOC.2016-CA32-11.0). Les membres font part de leur satisfaction quant à l'évolution du travail du service des communications au cours des dernières années.

Les membres invitent le Fonds à explorer des possibilités de sonder le public sur sa perception des FRQ et de la recherche. Ils échangent également sur les options de mise en valeur de la recherche en santé et de son impact sur le patient et sur la communauté.

**12.0 Rapport de la directrice de l'administration**

Mme Assal présente les principales activités de la direction de l'administration depuis le 12 octobre 2016 (DOC.2016-CA32-12.0). Elle fait part des défis liés à l'implantation de FRQnet et de l'harmonisation entre les Fonds.

**13.0 (Huis clos)**

**13.1 Varia**

Discussion à huis clos.

**14.0 Affaires diverses**

Aucune.

**15.0 Dépôt de document(s)**

- 15.1 Mémoire des directeurs scientifiques au Comité Naylor
- 15.2 Synthèse de l'activité spéciale des trois CA du 22 septembre
- 15.3 Sommaire de la journée d'étude FRQ-FCI

**16.0 Prochaine séance :** jeudi 6 avril 2017 à Montréal.

**17.0 Levée de la séance :** La séance est levée à 15 h 30.

Rémi Quirion, président  
2 février 2017

Pierre Prémont, secrétaire

Art. 53 et 54 LAI

